

LA CIOTAT

Athélia entreprendre : plus de services aux salariés

Réunie en assemblée générale, l'association veut convaincre PME et TPE

Avec un nombre d'adhérents multiplié par trois en un an, Matthieu Laudet, le président de l'association Athélia entreprendre, peut être satisfait. Mais pour le directeur du site ciotaden de Ball Packaging, le message aux entreprises des zones Athélia reste : "Rejoignez l'association !"

"Nous avons 119 entreprises adhérentes en 2009 sur les 250 ou 280 que comptent les zones, souligne-t-il, 'ce qui représente la très grande majorité des salariés du site, vu que les plus grosses entreprises adhèrent... Mais ce qui signifie aussi qu'il nous faut encore convaincre les TPE et les PME (très petites, petites et moyennes entreprises, Ndlr) de nous rejoindre, pour que l'association soit encore plus représentative."

Seulement voilà, quand on est seul, ou quelques-uns, à faire tourner son entreprise, on n'a pas forcément le temps de s'investir au sein d'une association... Et Matthieu Laudet le sait bien. C'est pourquoi au sein des différentes commissions mises en place par l'association - 11 commissions actives où œuvrent une soixantaine de bénévoles -, l'objectif de l'année 2010 est de poursuivre le travail accompli en matière de développement durable (gestion des déchets, plan de déplacement interentreprises, économies d'énergie...), mais aussi de développer les services aux salariés.

"Nous avons notamment le projet, en partenariat avec la mairie, de mettre en place une seconde crèche d'entreprises (la première est saturée, Ndlr), détaille Matthieu Laudet. Par



Autour de Matthieu Laudet et Gavino Briscas, les membres du conseil d'administration d'Athélia entreprendre. / PHOTO FR.G.

2^e crèche d'entreprises et plate-forme de covoiturage

Les moyens de l'association

L'association Athélia entreprendre fonctionne avec un conseil d'administration de quinze membres, onze commissions (sécurité, énergies renouvelables, communication, fêtes, finance...) où travaillent soixante bénévoles. Elle dispose de locaux mis à disposition de la mairie dans la zone Athélia 2 et ses ressources financières viennent des cotisations des adhérents, de subventions publiques et de sponsors privés. Elle édite un magazine, Athélia Mag, dont va bientôt paraître le quatrième numéro.

ailleurs, et c'est une action déjà commencée, l'association va développer des prestations à tarifs préférentiels, comme c'est le cas dans le cadre d'un comité d'entreprise, auprès des TPE pour que leurs salariés puissent en bénéficier. Enfin, Athélia entreprendre mène une réflexion en vue d'un partage de ressources humaines avec des entreprises de petite taille qui n'ont pas, par exemple, les moyens de recruter un DRH..."

L'association Athélia entreprendre poursuit également son action de rapprochement entre les entreprises des zones : "L'idée est de multiplier les opportunités de rencontres d'affaires, note le président, pour dynamiser les réseaux. C'est notamment le but des tables ouvertes, chaque dernier vendredi du mois ou encore des Rencontres d'Athélia."

L'une des commissions travaille sur les modes de déplacement des salariés des zones

Les rendez-vous

Table ouverte aujourd'hui à midi au restaurant du Squash club, zone Athélia 2.

Mardi d'Athélia le mardi 11 mai sur le thème "Recrutement et gestion des ressources humaines : des solutions immédiates pour les TPE". Inscription sur le site www.atheliaentreprendre.fr

Soirée d'Athélia l'incontournable rendez-vous de l'été aura lieu le vendredi 2 juillet à partir de 20 h dans le parc du Mugel.

Athélia, pour envisager des solutions permettant de limiter l'usage de la voiture individuelle. La première étape a consisté à évaluer les besoins, via une enquête de prédiagnostic auprès de mille personnes : "L'enquête établit que 76,6% des personnes viennent travailler avec leur voiture, 1% seulement utilise les transports en commun et 17% se sont mises au covoiturage, comme François Geronimi, directeur de la Vigie-Gemalto et responsable de la commission transports. À partir de là, la commission va travailler sur des solutions, comme la mise en place d'une plate-forme de covoiturage ou l'amélioration de l'offre de transports en commun."

Pour cette année, l'ambition est donc de développer encore la participation des entreprises, via les chefs d'entreprise mais aussi leurs salariés, "et d'atteindre le chiffre de 200 adhérents!", conclut Mathieu Laudet.

Frédérique GROS

MER ● Des nappes de pollution à proximité de l'île verte. Depuis le début de semaine des nappes de pollution sont visibles en baie de La Ciotat à proximité de l'île verte et aux abords de la digue des chantiers navals. Elles s'étendent "sur plusieurs dizaines de mètres carrés" selon la brigade nautique de la gendarmerie, qui en a avisé le CrossMed. Une enquête est en cours pour en déterminer les causes et l'origine. Ces nappes pourraient provenir du cargo italien qui avait dégazé, jeudi dernier, au large des côtes marseillaises.

1^{er} MAI ● Vente du muguet. Elle sera tolérée sur la voie publique exclusivement pour le 1^{er} mai. Les vendeurs occasionnels ne pourront pas installer de bancs, tables, tréteaux sur le domaine public

L'AGENDA

AUJOURD'HUI ● Cinéma. Projection et débat autour du film *Milarépa, la voie du bonheur* (Bhoutan, 2008, 1 h 34), au cinéma Lumière à 20 h.

● Théâtre. La Maison Ritt présente *Le Père Noël est une ordure* par l'équipe des jeunes de la compagnie du Rideau rouge, à

DEMAIN ● Stationnement. Retour du payant sur le Nouveau-Port, jusqu'au 30 septembre.

● Soirée dansante. Une soirée dansante est organisée à la salle Paul-Éluard à 20 h.
→ Contact : Kodokan ciotaden, au 04 42 71 42 79.